

Procès-verbal de la 65e assemblée générale Châtel-Saint-Denis, 9 mai 2009

C'est à la maison de la cure, accueillis avec des spécialités locales (tresse, cuchaule, confitures et moutarde de bénichon entre autres), que se sont retrouvés les anciens pour leur 65e assemblée générale. Le président Olivier Bloesch salue cordialement les 55 personnes présentes dont les invités, Bernard Remion pour Comedia et Michel Pitton pour l'AST. Le syndic, M. François Genoud, sera présent pour l'apéritif. Le président du comité d'organisation, Gilbert Rey, souhaite la bienvenue aux participants et informe sur le déroulement de la journée. Il présente son comité: Joseph et Samira Christe, Antoinette Perroud et René Ulrich. Les accompagnants ont été invités à aller visiter la fromagerie de Semsales. Quelques instants de silence sont observés en début d'assemblée à la mémoire du Genevois Michel Renard, décédé en décembre.

Procès-verbal de l'assemblée du 17 mai 2008 à Genève

Il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

Rapports

a) Du président

Olivier Bloesch retrace les événements marquants depuis l'assemblée de Genève. Tout d'abord, notre *Trait d'Union*, qui nous coûte relativement (trop?) cher, aux IRL. Le changement d'imprimeur est imminent; d'ailleurs, l'offre de l'Atelier Grand, au Mont-sur-Lausanne, est très inférieure.

Le problème du site internet est à discuter, il faut l'améliorer.

En mai 2008, Olivier a représenté l'Arci à la conférence de presse donnée pour la sortie de la 500e fiche *Défense du français*, que publie l'Association suisse des journalistes de langue française (ASJLF), au Club suisse de la presse à Genève. Ces fiches sont rédigées par un membre de l'Arci, André Panchaud, fidèle plume du *TU*. L'Association Défense du français, présidée par Didier Berberat, conseiller national neuchâtelois, est une émanation de l'ASJLF, et Olivier, qui en fait partie, en a même rejoint le comité lors de l'AG du 2 mai 2009. Une esquisse de collaboration avec des associations sœurs pour l'Arci.

Le président remercie Michel Pitton et Marcel Odiet d'avoir tenu notre stand à Saint-Pierre-de-Clages à fin août. Il va voir définir avec les organisateurs de la dictée le nombre précis de correcteurs professionnels nécessaires, afin qu'on ne se déplace pas pour rien, comme l'an passé.

b) Du responsable du *Trait d'Union*

Joseph Christe regrette que d'autres personnes n'envoient pas d'articles pour notre *TU*, par exemple des perles, pour lesquelles nous pourrions tenir régulièrement une rubrique.

c) De la trésorière

L'exercice écoulé se termine par un léger déficit de 230 fr. 65. Marie Chevalley relève le problème du coût du *TU*, pour lequel des changements vont survenir dès le prochain numéro. Elle pose la question: ne faudrait-il pas mettre le *TU* en ligne? Elle cite *Domaine public*, pour lequel c'est déjà le cas.

Les cotisations, quant à elles, pourraient être payées plus souvent par internet, autre source d'économies.

d) Des vérificateurs des comptes

Alexandre Jacquier, rapporteur, nous lit le rapport des vérificateurs. Il remercie la trésorière pour son bon travail et propose de lui donner décharge, ainsi qu'au comité, en acceptant les comptes tels que présentés.

e) De l'administrateur

Joseph Christe nous signale 4 admissions, 1 démission et un décès. Ce qui fait un total de 158 membres et de 122 sympathisants.

f) Du responsable du site internet

Daniel Brochellaz, excusé, nous a adressé un courriel, dans lequel il nous promet une refonte large du site. Dommage qu'il ne soit pas présent, il aurait pu nous en dire plus. Mais inmanquablement, changement il doit y avoir, et le comité va s'y atteler.

Approbation des rapports

Tous ces rapports sont adoptés à l'unanimité avec remerciements à leurs auteurs.

Elections

a) Du président

Olivier Bloesch accepte une réélection et est vivement applaudi.

b) Du comité

On doit enregistrer deux démissions. En effet, Marie Chevalley et Joseph Christe ont décidé de passer la main. Notre trésorière Marie, très dévouée, continuera à s'occuper de la formation de nos futurs correcteurs au cours par correspondance, tout comme Joseph d'ailleurs. Marie souhaite également clore le dossier des tarifs des correcteurs indépendants qu'elle a mis en chantier. Joseph, un pilier du comité (depuis 1994!) qui était à la fois administrateur et également responsable du contenu du *TU* avec le soussigné jusqu'en 2008, puis seul cette dernière année, n'a pas compté son temps ni sa peine pour l'Arci. Chapeau, Joseph, et un tout gros merci, ainsi qu'à Marie, pour votre engagement et votre amitié. Le président les remercie chaleureusement et leur remet un cadeau. Ils sont vivement applaudis. Le comité est donc composé comme suit: Olivier Bloesch, président; Michel Pitton, vice-président et trésorier; Rémy Bovey, secrétaire aux procès-verbaux; Daniel Brochellaz, responsable du site internet; Alexandre Jacquier, nouveau membre et bienvenu, suite à ces deux démissions, qui collabore déjà à la correction du *TU*. Le comité est élu à l'unanimité et applaudi.

c) Des vérificateurs des comptes

Yvan Bigler et Hermann Nickel fonctionneront comme vérificateurs et Joseph Christe sera suppléant.

Membres honoraires

Ils sont au nombre de quatre cette année, soit Bernadette Dafflon, Francis Fournier, Elisabeth Gobalet et Rémy Boo. Seul ce dernier est présent, les autres étant tous

excusés, et il reçoit le traditionnel stylo gravé à son nom pour vingt ans de sociétariat. Il est félicité par le président et reçoit des applaudissements.

Fixation de la cotisation

Elle reste inchangée, soit 52 fr. et 30 fr. pour les membres faisant aussi partie de l'AST. Les retraités paient une cotisation libre.

Prochaine assemblée générale

C'est au tour de Neuchâtel d'organiser l'assemblée générale 2010. Germaine Vaucher, présente, est d'accord de s'impliquer avec quelques personnes qu'elle va contacter, pour former le comité d'organisation. Donc, nous nous retrouverons dans le canton de Neuchâtel l'an prochain.

Cours par correspondance

Marie Chevalley confirme la bonne marche du cours, qui se terminera en juin 2010. Sur 12 candidats, il n'y a que deux hommes, et une seule personne est issue de l'imprimerie. Marie relève le très bon niveau des candidats. Joseph Christe nous informe qu'un séminaire Prolexis sera mis sur pied cet automne.

L'avenir du *Trait d'Union*

Il y a unanimité pour conserver la version imprimée. Michel Pitton dit qu'il faut en rester à quatre numéros par année et que la mise en pages peut continuer à se faire par Michel Christinat au centre de formation Fomatyp. L'impression se fera dorénavant à l'Atelier Grand, qui nous offre de très bonnes conditions. Pour le poste de responsable du contenu, le comité va s'organiser.

Recrutement de nouveaux membres ou sympathisants

Il n'y a pas de solution miracle. Chacun doit regarder autour de lui s'il est en mesure de faire adhérer de nouveaux membres.

Championnat suisse d'orthographe

Comme d'habitude, nous tiendrons un stand à la Fête du livre de Saint-Pierre-de-Clages à fin août. Le président a écrit à Michel Rothen, l'un des organisateurs du championnat, concernant la correction de la dictée, afin de renforcer la participation de l'Arci. Et notamment pour connaître les besoins précis en correcteurs professionnels. Il n'a pas encore reçu de réponse. (A noter pour l'anecdote qu'un SMS de Michel Rothen, réceptionné après l'assemblée, pendant l'apéro, souhaitait de bons débats à l'Arci en ce jour, et annonçait un scoop: pour les 20 ans du championnat, la finale serait probablement délocalisée... à Berne, au Palais fédéral, en automne.)

Divers et propositions individuelles

Concernant le site internet, qui suscite plusieurs commentaires, Gabrielle Crittin propose que soit mise sur pied une bourse de l'emploi, pour les correcteurs et les patrons, mais sa maintenance pose problème. Une infolettre – selon Dominique Comte – serait mieux. Une liste des correcteurs indépendants, avec adresses e-mail, pourrait être publiée, mais ce n'est pas la panacée. Roger Chatelain dit qu'il faudrait quelque chose d'interactif, la création d'un blog pourrait être la solution. Bernard Remion, au nom de Comedia, nous adresse quelques mots. Il dresse un bilan de la situation dans les imprimeries, pas très réjouissante et, corollaire de cela,

celle des correcteurs non plus. La baisse de la publicité dans les journaux, entre autres, est la cause de nombreuses restructurations et de multiples licenciements. Roger Chatelain relève que la continuité de l'Arci, dont le lien entre les membres est dû essentiellement à l'assemblée annuelle et au *TU*, est presque miraculeuse. Il est temps de clore cette assemblée, ce que le président fait, alors qu'il est presque midi et que l'apéritif offert par la Municipalité nous attend, tout comme le syndic, François Genoud. Celui-ci nous dit son plaisir de nous recevoir dans sa sympathique commune, qu'il nous présente, et qui a connu un essor considérable au cours de ces dernières années. Après l'apéritif, nous nous rendons au Restaurant des Bains, pour un succulent repas. Encore un grand merci aux organisateurs de cette belle journée, qui se termine, pour quelques-uns, à la Vibliothèque La Rocasse de Roland Perroud, le mari d'Antoinette.